



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6040127

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

CONTRAT 10956
N/REF : 5/04/2026 1H07 C:024129 I:13702
V/REF : Contrat N°010956 du 28/03/2017

SDC 'Le Pabio'
C/°GAGNEUX SERVICES IMMOBILIER
36 RUE TRONCHET
69006 LYON

IMMEUBLE : LE PALIO
55/57 RUE G. SARRAZIN
19/21 RUE A.PINTON
69008 LYON

Vaulx en Velin, le 03 Avril 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : FOSSE HYDROCARBURE
MOTIF : REDEVANCE ANNUELLE
Donneur d'ordre : Mme A. BOULEZ

NETTOYAGE DE LA FOSSE HYDROCARBURE
CONTROLE - ENTRETIEN DE LA POMPE RELEVAGE

1 FOIS L'AN

FACTURATION : la redevance sera facturée le 1er Avril de chaque année
et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
Date d'effet du contrat : voir date indiquée apres l'indice de base.

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P (0,15 + 0,85 \frac{ICHTrev-TS1' - ICHTrev-TS1}{ICHTrev-TS1})$$

P' : Prix révisé H.T.
P : Prix contractuel H.T.
ICHTrev-TS1 : l'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE, connu a la date d'effet du Contrat

ICHTrev-TS1' : dernier indice connu a la date de révision

Date de derniere révision des prix : 1/04/2026

Prix de base du contrat : 498,00

Indice ICHTrev-TS1	Mois de l'indice de base	: 10/2016	Valeur	: 118,1
	Mois de l'indice de révision	: 12/2025	Valeur	: 146,9



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6040127

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1,00	Curage fosse Hydrocarbure	1/AN	470,73	470,73
1,00	Entretien 1 pompe de relevage	1/AN	130,35	130,35
TOTAL H.T.				601,08
T.V.A. a 10,00%				60,10
TOTAL T.T.C.En EURO				661,18

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.